Formation andragogique et reconstruction des actions pédagogiques au second palier*: constats et perspectives. Cas des enseignants de F.L.E. Commune de Mostaganem.*

Dr. Hafida BERBER* .

Didactique Des Langues Étrangères, Département de langue française,
Faculté des Langues étrangères, Université Abd El Hamid BEN BADIS.
Mostaganem

hafida.berber@univ-mosta.dz

Réception: 28/12/2020 Acceptation: 26/02/2022 ; Publication: 30/05/2022

Résumé : Notre étude s'inscrit dans une démarche descriptive traitant de l'impact de la formation des enseignants de français langue étrangère sur le perfectionnement de leurs actions pédagogiques. Notons que l'efficacité des pratiques pédagogiques est requise dans le cadre de l'enseignement-apprentissage de la compétence de l'oral, selon une approche pédagogique mise en vigueur au primaire, depuis l'an 2004/05. Néanmoins, à travers notre étude nous découvrons l'écart existant entre les pratiques pédagogiques des enseignants de F.L.E demeurant entichées à la pédagogie structuro-global-audio-visuelle et les aspects théoriques de la nouvelle démarche pédagogique. Ce GAP suscite une déperdition d'un enseignement national et nous permet de poser la question suivante : dans le cadre de l'enseignement du F.L.E, le Référentiel de Compétences professionnelles conçu avant l'application de l'approche par les compétences répond-il aux exigences d'une formation andragogique efficace ?

* Auteur Correspondent

 EISSN :2602-5353 / ISSN : 2170-0583

Mots clés : Développement —Action pédagogique- Compétence (s)- Réflexibilité- Andragogie

Abstract: Our study is part of a descriptive approach dealing with the impact of the training of teachers of French as a foreign language on the improvement of their pedagogical actions. It should be noted that the effectiveness of pedagogical practices is required in the context of the teaching-learning of oral skills, according to a pedagogical approach implemented in primary school, since the year 2004/05. Nevertheless, through our study we discover the gap between the pedagogical practices of F.L.E teachers remaining infatuated with the structural-global-audio-visual pedagogy and the theoretical aspects of the new pedagogical approach. This GAP causes a loss of national education and allows us to ask the following question: in the context of teaching French as a foreign language, does the Professional Skills Reference Framework designed before the application of the skills-based approach meet the requirements of effective andragogical training?

Keywords: Development — pedagogical action — Competency (ies)- Reflexibility- Andragogy

1. Introduction

La question traitant de l'impact de la formation des enseignants sur l'enseignement-apprentissage du F.L.E dans le second cycle de l'école algérienne alimente les débats des chercheurs (didacticiens, pédagogues, enseignants de FLE…) et suscite de nombreuses controverses scientifiques. En effet, cette problématique éveille notre curiosité et s'inscrit, entre autres, dans nos centres d'intérêt. Nous nous engageons à nous rapprocher des enseignants de F.L.E de la commune de Mostaganem en vue de percevoir les tenants et les aboutissants de sa mise en application sur le terrain, pour la construction de la compétence de l'oral.

Il est certain que l'enseignement-apprentissage de l'oral plébiscite essentiellement des stratégies d'enseignement spécifiques et des pratiques pédagogiques particulières convergeant aux postulats de la nouvelle approche pédagogique, à savoir l'approche par les compétences (A.P.C). Ces tactiques pédagogiques permettent théoriquement aux enseignants de FL.E l'installation et le renforcement des deux skyls, à savoir la compréhension de l'oral (C.O) et l'expression de l'oral (E.O). Ce sont deux composantes indispensables pour la maitrise de la compétence de l'oral en classe de F.L.E.

Dans une perspective didactique, nous menons notre étude dans l'intention de confronter la formation théorique reçue avec la réalité du terrain. A travers notre étude, nous examinons la formation dispensée aux enseignants de F.L.E avant et après l'implantation de l'A.P.C. Notre étude s'amorce donc par un triple constat soulignant les contradictions suivantes :

- Dans le but de répondre aux besoins de la Mondialisation, l'enseignement-apprentissage du F.L.E s'incline aux exigences d'une Réforme éducative qui se projette sur une approche pédagogique dépassée dans les pays d'outre- mer.
- le système éducatif algérien tend, d'une part, à promouvoir une démarche pédagogique dont les finalités renvoient à la maîtrise des compétences langagières et non-langagières des jeunes apprenants algériens. D'une autre part, il veille relativement à la professionnalisation des actions pédagogiques des jeunes ou anciens enseignants de F.L.E en exercice.
- Enfin, la Réforme éducative de 2004 s'interroge sur l'enseignement-apprentissage de l'ORAL, en se focalisant spécifiquement sur l'installation et le perfectionnement d'une seule compétence (la

compétence linguistique). Fort est de constater l'intérêt superficiel porté sur la construction des autres compétences langagières (discursive, socioculturelle,…) et non-langagière (savoir devenir, savoir- faire,..).

Partant des postulats cités précédemment, nous avons essayé d'impliquer les enseignants de F.L.E des écoles de la commune de Mostaganem (Algérie) dans une expérience, quinze ans au plus après l'implantation de l'A.PC au moyen d'enquête quantitative-qualitative. Celle-ci nous permet de :

- Etudier les incidences de la formation reçue avant et après l'implantation de l'A.P.C (de 2004 jusqu'à 2018), et ce, pour l'enseignement de la compétence de l'Oral;
- Nous interroger sur la REFLEXIBILITE entre les pré-acquis théoriques et le perfectionnement des actions pédagogiques, en classe de FLE.

2. Une étude contextualisée

Nous optons pour une étude à la fois descriptive et analytique, en vue d'expliquer nos préoccupations inhérentes au perfectionnement des actions pédagogiques innovantes des enseignants de F.L.E. Ces pratiques pourraient répondre aux postulats d'une démarche pédagogique déjà répandue dans les pays développés, depuis l'an 2000, à savoir la perspective actionnelle.

Suite aux contradictions soulignées précédemment, nous nous interrogeons sur la qualité de la formation théorique recue et son impact sur les pratiques pédagogiques des enseignants de F.L.E, dans le second cycle. D'où notre problématique posée comme suit:

La formation reçue des enseignants de F.L.E du second palier n'est- elle pas incohérente voire déficiente et loin d'une formation andragogique

garantissant la cohésion entre les soubassements théoriques et les pratiques pédagogiques, avant et après l'implantation de l'approche par compétences ?

De cette problématique dérive deux interrogations formulées comme suit :

- La mise en place hâtive de l'A.P.C. n 'a-t-elle pas suscité l'incohérence des Réformes éducatives qui lui ont succédé, durant deux décennies ?
- Avait-on pensé à un Référentiel de compétences professionnelles adéquat aux postulats de l'A.P.C, en vue de perfectionner les actions pédagogiques carencées des enseignants de F.L.E dont la tâche est l'installation et le perfectionnement de la compétence de l'oral requise par les Textes Officiels des apprenants du second cycle ?

Dans le but d'arriver à des résultats objectifs, nous formulons deux hypothèses, à savoir :

- les différentes méthodologies mises en vigueur depuis 2004 pour l'enseignement-apprentissage du F.L.E favoriseraient-elles un enseignement efficace de la compétence de l'oral, au primaire ? ;
- Le plan de formation des enseignants de F.L.E mis en place serait-il incompatible avec les tenants et les aboutissants d'une Réforme éducative en constante modification, depuis la période post-coloniale jusqu'à nos jours ?

3. Rétrospective sur les Réformes éducatives mises en vigueur depuis 1965 jusqu'à 2018[1]

Pour comprendre les tenant et les aboutissant de la Réforme éducative algérienne en perpétuelle évolution, nous nous sommes proposée de faire une étude rétrospective des réformes éducatives allant de 1965 jusqu'à nos jours.

Il est à rappeler que le secteur de l'éducation en Algérie opère des Réformes éducatives, afin d'affirmer l'indépendance et confirmer le pouvoir national. A cet égard, il passe par quatre périodes charnières où il prône des changements radicaux voire des innovations inhérentes aux programmes, aux manuels ainsi qu'aux démarches pédagogiques.

Notons que chacune de ces périodes a connu des limites et des contraintes entrainant indubitablement les décideurs à des réaménagements relatifs, entre autre, aux objectifs pédagogiques, dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages de la langue française au sein de l'école algérienne.

3.1. Première période : de 1965 à 1976

Durant la période postcoloniale, le ministère de l'Orientation Nationale a amorcé un changement radical intrinsèque à la Réforme de l'enseignement primaire. Cette Réforme éducative dont la mise en application s'effectue dès la rentrée scolaire 1956-1966 se caractérisait principalement par un enseignement qui se veut entièrement en langue arabe, dès la première année de la scolarité. Elle accordait ainsi une place importante aux disciplines scientifiques, dans l'ensemble des classes.

De profondes modifications ont été effectuées touchant inexorablement les horaires, dans l'ensemble de l'enseignement du premier degré. Il en est de même pour le français désormais considérée langue étrangère et dont les manuels anciens ne répondaient pas aux besoins nationaux qui se fixaient comme finalités: « *Dans sa première année de sa scolarité, l'élève algérien apprenait à s'exprimer et à lire dans la seule langue arabe. C'est donc à travers les formes de pensée arabo-islamique qu'il va d'abord appréhender le monde.*» BERBER, Hafida. (2018), Pp. 14-23.

A cette époque, l'enseignement de la langue française s'effectuait dès la deuxième année et selon une méthode rigoureusement identique.

L'enseignement du français s'opérait à partir des mêmes thèmes étudiés en arabe et repris en langue française, l'année suivante, dans le but de sauvegarder l'unité profonde de l'enseignement. A travers cette méthode, on souhaitait révéler intuitivement à l'enfant la diversité de deux langues.

3.2. Contraintes, limites et insuffisances du système éducatif en place

Il est à noter que M. BECQUELIN[2] a souligné l'efficacité de cette méthode pédagogique mise en vigueur à l'époque pour l'apprentissage de la langue française. Encore faut-il souligner que cette démarche pédagogique (appelée désormais « la méthode algérienne ») s'inscrivait dans ce courant de renouvellement des méthodes.

Les objectifs de cet enseignement[3] consistaient à se préoccuper plus des moyens à mobilisés, en escomptant une participation intelligente, active et autonome de l'apprenant algérien.

La méthode active était de mise et avait pour intention d'une part la compréhension des situations choisies par le maître et d'autre part l'incitation à la prise de parole « dans un langage courant et spontané, au moyen d'expressions plus adaptées à la situation ».

Selon BECQUELIN,[4] ces objectifs assignés incitaient les décideurs et les maîtres à réfléchir sur les buts assignés de cet enseignement, sur des procédés et des directives pratiquées qui concrétisent les résultats de cette réflexion. Pour M.BECQUELIN, les essais de cette méthodes, en Algérie, avait été concluants tant en arabe qu'en français. Il juge que l'année scolaire 65-66 « *a permis une expérimentation contrôlée sur tout le territoire et a apporté sur ce plan les grandes satisfactions. Les écoliers algériens apprenaient les deux langues avec, sans doute, beaucoup de plaisir* ».

A cette méthode nouvelle des années 65-66 succède une autre marquant une rupture épistémologique avec l'ancien système. L'Algérie opte pour la

refonte des programmes d'enseignement, et ce, à partir de l'année 1976, avec *l'émergence de l'école fondamentale.*

3.3. Deuxième période : de 1976 à 2004

Rappelons que l'Ordonnance du 16 avril 1976[5] portant

« L'enseignement du français » se penche visiblement sur les points suivants :

1. l'acquisition d'un niveau-seuil linguistique ;
2. l'accès à une documentation simple dans cette langue ;
3. le développement de la compréhension mutuelle entre les peuples.

A ce propos, l'enseignement de français vise l'acquisition d'une compétence de base, dans le domaine de la communication orale et écrite. Cette compétence permettera au jeune apprenant l'interaction dans « les situations authentiques de la vie scolaire » ou dans des situations de la vie courante simulées en classe de langue, dans le second cycle de l'école fondamentale.

Cette compétence de base correspondant aux contenus et aux performances définies pour le niveau 1 et le niveau 2 du F.L.E. Elle engage le jeune apprenant, en outre, à la compréhension d'un message oral ou écrit, à l'écoute fine, à l'interaction dans les mêmes conditions et à l'expression délibérée avec utilisation des propriétés expressives de l'oral.

De ce fait, au terme du second cycle de l'école fondamentale, l'apprenant est amené à communiquer et à s'exprimer, dans une langue correcte, en adaptant ses ressources linguistiques aux caractéristiques de la situation de communication dans laquelle il est engagé.

3.4 .Limites de la démarche pédagogique en place

La réalité du terrain nous a permis de découvrir des évidences bien au-delà des finalités avancées par Réforme éducative de 1976. Celle-ci se voit

dépassée malgré les orientations ambitieuses attendues : des finalités avaient pour intention de faire de l'apprenant algérien un locuteur autonome mobilisant ses prérequis linguistiques et discursives, dans les situations de communication rencontrées.

L'enquête menée en 2004, lors de la préparation de notre thèse de magister, auprès d'apprenants algériens au terme de leurs apprentissages de FLE nous dévoile une réalité demeurant loin des objectifs assignés : les productions orales des apprenants révèlent un écart entre leurs capacités à restituer les acquisitions et la réalisation des objectifs fixés. L'apprenant se voyant incapable de s'exprimer correctement en français est enclin à recourir à des formes verbales dont les structures syntaxiques ne se conforment guère à celles qu'il recherche.

Les enseignants de F.L.E se voyaient, par ailleurs, enclin à enseigner une langue étrangère à partir de modèles linguistiques prés-conçues. Pourrions-nous estimer qu'un tel échec ne serait la conséquence d'une démarche didactique entichée des théories d'apprentissage laissant le jeune apprenant algérien assujetti au joug du béhaviorisme ?

3.5. Troisième période : à partir de 2004

Notons que l'école algérienne adopte la Réforme du système éducatif, à partir de 2004, en voyant les multiples contraintes d'ordre didactique et pédagogique. Compte tenu de la réalité des pratiques pédagogiques, cette Réforme éducative a connu plusieurs changements[6], à partir de l'année 2008. Le but de cette Réforme éducative est : « *De former un citoyen capable de comprendre, d'écouter, de lire, de s'exprimer voire participer dans des conversations longues et différentes, en situations formelles ou informelles.* »

Cette Réforme éducative tend, par ailleurs, à installer chez le jeune apprenant des compétences pouvant lui servir dans ses situations de

communication. Lors de la conception des nouveaux programmes éducatifs, F.BENRAMDANE[7] estime que la commission nationale des programmes (C.N.P.) a tenu compte des niveaux suivants : Axiologique, épistémologique (approches requérant les processus d'analyse, de synthèse et de résolution de situations-problèmes) , méthodologique (conception des guides méthodologiques), didactique (élaboration d'un dispositif dont le contenu répond à des exigences socioculturelles et nationale), pédagogique (refonte des programmes, des manuels scolaires, des guides pédagogiques,…) et institutionnel[8], sans omettre les conditions de l'implantation des programmes. Prenant toutes les dispositions jugées nécessaires pour la réussite du passage entre l'ancien modèle et le nouveau modèle pédagogique dans les classes, la C.N.P œuvre ainsi sur la mise en place de l'A.P.C, dans le cadre d'une approche à dominante cognitiviste et socioconstructiviste des apprentissages.

4. Nouvelle organisation pédagogique projetée

4.1. Réforme éducative algérienne de 2004 -2008

Nous précisons que la Réforme éducative de 2004 envisage, dans un premier temps, l'enseignement du F.L.E à partir de la deuxième année primaire, dans le second cycle. Cette nouvelle aire subvertissant les théories béhavioristes exige de nouvelles méthodes d'enseignement.

En effet, la Loi d'Orientation de 2008[9] (L.O) préconise un changement radical fondé sur un programme conçu sur des Référentiels de compétences pour chaque niveau du cycle, sur des concepts nouveaux (programme vs curriculum) et sur des finalités.

De plus, dans une optique de renouveau pédagogique, il faut souligner qu'une série de réaménagements a été opérée, quatre (04) ans plus tard, touchant les contenus des programmes d'enseignement, les objectifs, les manuels scolaires ainsi que le volume horaire ; d'où nos questionnements :

- L'approche par les compétences est-elle située manifestement comme une tentative de moderniser le curriculum?
- Comment (re)contextualiser la formation des enseignants de F.L.E., avant et après l'implantation de l'A.P.C.?

4.2. La Réforme éducative algérienne de 2008-2018 : pour quels réaménagements en 2008 ?

A partir de 2008, l'Inspection Centrale de l'Enseignement Primaire (I.C.E.P) sous la coupe de Inspection Générale de la Pédagogie (I.G.P) et du Ministère de l'Education Nationale procède à des réaménagements quant aux contenus (jugés denses par rapport à l'OTI), aux programmes et aux manuels. Notons que ces réaménagements tiennent compte de l'objectif terminal d'intégration (O.T.I) suivant: « *Il est indéniable que les contenus des manuels et les programmes sont trop ambitieux et trop denses par rapport à la modestie de l'O.T.I [...]. Il devient impératif de réduire cette densité par une révision appropriée à la nature de la compétence terminale visée qui parait raisonnable et réalisable*. »[10] (Ministère de l'Education Nationale, août 2014).

Toutes les dispositions permettent au F.L.E de s'enseigner désormais à partir de la troisième année primaire, sachant à priori que l'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères aspire, en matière de politique éducative, à participer à la formation de l'apprenant en lui souscrivant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde. Notons que ces finalités stipulent comme suit : «*Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et les cultures nationales»*[11] Commission Nationale des Programmes, 2004.

5. La Réforme éducative algérienne. De 2004 -2018: Place de *l'oral,* dans le second cycle.

Il est à souligner que les objectifs de l'enseignement de l'oral visent le développement des compétences dans un nombre limité de situations de communication organisées autour *d'activités*, en vue d'augmenter chez l'apprenant la motivation à apprendre et à *réaliser* le ***PROJET***. Favorisant une approche par la découverte qui s'appuie sur des supports oraux et un matériel didactique adapté, l'apprenant de F.L.E serait en mesure de réaliser des tâches individuelles et/ou collectives pour la mise en place des apprentissages.

Pour ce faire, l'enquête que nous avons menée nous permet d'examiner l'installation et le perfectionnement véritables des huit (08) compétences prévues dans les programmes, l'aboutissement des seize(16) objectifs pédagogiques escomptés et l'accomplissement effectifs des vingt-cinq (25) tâches/ activités, et ce, pour l'enseignement l'oral, au terme du second cycle.

En d'autres termes, à travers notre contribution, nous essayons de trouver une réponse objective à cette interrogation : Nos enquêtés(es) sont-ils vraiment sensibles à la concrétisation souhaitée du passage entre l'ancien modèle et le nouveau modèle pédagogique, dans les classes de langue ?

6. Pistes méthodologiques et exploitation des outils d'investigation

6.1. La technique du Sondage : pour quels objectifs

Pour effectuer notre sondage auprès des enseignants(es) enquêtés(es), nous recourons à deux types de questionnaire. Nous avons réalisé, dans un premier temps, une enquête quantitative au moyen de questionnaire destiné aux enseignants des écoles primaires du centre ville de la daïra de Mostaganem. La figure n°1 (voir annexes) nous résume les objectifs de notre enquête quantitative.

6.2 .Première tentative

Indiquons d'abord que l'enquête[12] quanti-qualitative menée nous permet d'identifier les implications de la mise en application de la nouvelle

démarche pédagogique assignée à l'enseignement de l'oral, dans le primaire. Suite à cette enquête, nous nous sommes affrontée à une réalité en deçà des finalités escomptées : nos enquêtés(es) invoquent divers types de contraintes endiguant la tâche de l'enseignant, en classe de F.L.E. Notre étude révèle comme suit :

- A l'oral, nous recensons une amélioration relatives des compétences langagières des apprenants, au terme du second cycle, à cause d'une Formation professionnalisantes insuffisante des enseignants de F.L.E.
- Absence de Référentiel d'évaluation de compétences professionnelles de l'enseignant de F.L.E
- Inexistence d'un éventuel Référentiel de compétences adéquat aux postulats de la perspective actionnelle.

6.3. L'étude de motivation: pour quels objectifs ?

Nous n'achevons pas notre investigation sans le recours à l'entretien (outil de soutien n°2), afin de mener une étude qualitative .L'entretien semi-directif[13]ainsi que l'entretien non-directif[14] tendent à :

- Étudier l'affect des enquêtés(es) et leur intérêt porté pour une professionnalisation de l'action pédagogique
- Mesurer leur investissement face à un Référentiel de compétences professionnelles s'inscrivant dans une démarche pédagogique futuriste[15]

7. Opérationnalisation de l'enquête : pour quelles données empiriques ?

Rappelons que notre analyse est double : descriptive, à la fois, et analytique, dans l'intention d'examiner la qualité de la formation dispensée avant l'implantation de la démarche pédagogique de 2004

7.1. Données descriptives : Résultats de l'étude quantitative

Nous réalisons une enquête quanti-qualitative (2011-2018) en collaboration avec les enseignants de FLE, les formateurs et les inspecteurs de l'enseignement primaire. Très impliqués, ils répondent avec détermination. Ils estiment que l'on ne peut implanter une Réforme éducative sans prévoir un plan de Formation tenant compte des besoins des enseignants (tant sur le plan théorique que pratique). Leurs réponses (aux questions 1 et2) témoignent comme suit :

Question 1 « Quel est l'impact de la formation reçue, avant l'implantation de l'approche par compétences, sur l'enseignement de la compétence de l'oral, dans les écoles de la commune de Mostaganem ?

L'analyse de cette interrogation dévoile que plus de 70% des enseignants-enquêtés(es) de F.L.E ne parviennent pas à atteindre les finalités escomptées pour l'apprentissage de l'oral, dans une A.P.C. A travers la figure n° 2 (voir annexes), nous recensons les compétences construites, les objectifs atteints et les activités réussies définis par les directives pédagogiques.

Nous estimons que l'enseignement de la compétence de l'oral demeure en deçà des finalités escomptées de la Réforme éducative préconisée, dans le second cycle, depuis 2004 jusqu'à nos jours.

Outre que cela, notre enquête révèle que la majorité des enseignants-interrogés dénotent une attitude favorable quant à l'utilisation des supports transmis par les enseignants ayant embrassé le système fondamental (un pourcentage d'enseignants(es) de 50 % au PLUS).

De plus, Notre étude recense un pourcentage minime d'enseignants de F.L.E maîtrisant l'enseignement de la compétence de l'oral, en recourant aux postulats de l'A.P.C.

En effet, seulement 25,67% des cas considèrent que l'oral s'enseigne efficacement au travers de la conception de SITUATIONS-PROBLEMES ;

40,54% des cas s'appuient sur le PROJET en classe de FLE ; 37,8% des sujets-interrogés privilégient la PEDEDAGOGIE du PROJET et 47,29% des cas-interrogés remarquent une amélioration relative du SAVOIR-FAIRE des apprenants en sélectionnant les Actes de Parole.

Les sujets-enquêtés estiment que la majorité des compétences orales (tant en compréhension qu'en expression) ne sont pas construites, au terme du cycle 1 et revendiquent une formation de qualité. La figure n°3 résume leurs sollicitudes pour un enseignement efficient de l'oral

Nos enquêtés(es) s'avèrent être conscients de l'impact du TRAVAIL EN PROJET sur l'installation et le perfectionnement des compétences langagières. Néanmoins, ils (50% de cas) estiment que le temps imparti pour la concrétisation du Projet Pédagogique reste insuffisant. Ils préconisent plus de trente minutes (30') pour réaliser 100% des activités inhérentes à l'oral.

Somme toute, en dépit des résultats obtenus, 41, 89% des sujets encouragent la promotion de la démarche en vigueur et se veulent favorables au perfectionnement des COMPETENCES PROFESSIONNELLES.

7.2. Données analytiques : Résultats de l'étude qualitative

Question 2 : Pour quel Référentiel de compétences professionnelles assurant la cohérence entre les principes théoriques et les pratiques pédagogiques envisage-t-on pour les enseignants de F.L.E du second cycle, avant et après la mise en application de la Réforme éducative de 2004 ?

Pour analyser cette interrogation 2, nous rappelons, d'abord, l'idée de Antoine Prost[16] assurant formellement que l'enseignement vise une double réalité : celle de l'efficacité « **linéaire** » et celle de l'efficacité **paradoxale**.

A ce titre, il avance comme suit : «*L'enseignement n'est pas seulement instruction, diffusion de savoirs et de savoir-faire intellectuels ; il est aussi*

*partie intégrante d'un processus de socialisation qui le dépasse et dont l'importance est sans doute plus grande » (*PROST Antoine, Paris, 1981).

Abondant dans le même sens que A. PROST, A. Del Rey[17] rajoute, par ailleurs, que l'A.P.C possède en elle cette efficacité linéaire en reconnaissant la fonction sociale de l'école. L'auteure soutient, d'une part, que cette réduction des effets paradoxaux du système scolaire serait l'essence même de **l'utilitarisme,** d'autre part, elle juge que les décideurs mettent à profit les effets paradoxaux ou l'efficacité paradoxale du système scolaire *dans une perspective économique,* en avançant comme suit : « *Tout serait utile linéairement, tout dans l'éducation pourrait être réduit à un rapport optimal entre des coûts et des effets mesurables » (*DEL REY Angélique, 2013, p. 139)

Partant de ce postulat, notre enquête[18] révèle que notre panel interviewé ignore les enjeux de la mise en application de l'A.P.C pour l'enseignement-apprentissage du F.LE dans les écoles algériennes, faute de formation qualitative en amont.

En effet, nos enquêtés(es) paraissaient conscients de l'aspect **UTILITAIRE** de cette démarche pédagogique de 2004 mais négligeaient, complètement son aspect **UTILITARISTE**.

La figure n°4 (voir annexes) illustre sommairement les enjeux de la mise en application de la démarche pédagogique de 2004.

8. Les enjeux de la formation andragogique

8.1. Une formation imposée/ formation dispensée : un débat polémique

Notre enquête de motivation révèle une polémique quant à la formation reçue avant et après l'implantation de cette nouvelle démarche pédagogique.

En effet, les enseignants-enquêtés de F.L.E appuient leurs position face à la contribution fructueuse des journées de formation pour le perfectionnement de leurs pratiques professionnelles, dans le cadre de

l'enseignement de l'oral, en s'appuyant soit sur la démarche du projet soit sur celle de la sélection d'actes de parole.

A cet effet, un pourcentage de plus de 90% des cas aspirent à des journées de formation, des journées d'étude et des séminaires périodiques. Ils considèrent que La formation demeure intéressante pour réguler leurs pratiques d'enseignement, en classe de langue.

Par ailleurs, ils supputent qu'il n'y a aucun rapport entre la formation théorique dispensée et les pratiques professionnelles. Ils y affichent une attitude dépréciative puisqu'elles demeurent insuffisantes pour PERFECTIONNER leurs pratiques d'enseignement (90% cas). Ils attestent qu'elle reste lapidaire et loin d'être une formation REFLEXIVE (théorie VS pratique)

De concert, ils prétendent à une formation qualitative abordant minutieusement les nouvelles directives assignées par la Réforme éducative de 2004, dans l'intention de supplanter le recours à la pédagogie par objectifs. Celle-ci continue d'être la démarche salvatrice pour l'enseignement du français (celui de l'oral), en classe de langue.

8.2. Formation pédagogique/ formation andragogique : un choix contingent

Dans l'intention de perfectionner voire transformer les pratiques enseignantes, la tutelle devrait penser à une formation *andragogique* impliquant unanimement les enseignants, les formateurs et les inspecteurs de FLE. Nous préconisons cette formation puisque les enseignants ont déjà des pré-acquis théoriques et des pratiques professionnelles qu'il faudrait développer.

A cet effet, en nous référant à la théorie de M. KNOWLES, nous prétendons à une amélioration des pratiques enseignantes. Cette théorie

s'appuie sur des postulats [19]"KNOWLES Malcom, *L'Apprenant Adulte*, 1973," comme l'illustre la figure n°5 (voir annexes), qui engagent le tandem formateur- formé dans une dynamique évolutive en contexte professionnel.

Pour l'enseignement de l'oral ou celui du F.L.E en général, le perfectionnement des actions pédagogiques des enseignants pourraient s'inscrire dans cette perspective andragogique puisqu'il est possible pour le tandem « formateur-formé » de planifier, de se concerter et de prendre les décisions inhérentes au plan de formation.

De plus, le contexte et l'environnement leur sont propices afin d'établir les objectifs du programme de formation, de concevoir des expériences d'apprentissage voire de réfléchir ensemble au mode d'évaluation de la formation.

Pour conclure

A travers notre contribution, nous avons tenté de dresser un état des lieux des Réformes éducatives pour l'enseignement-apprentissage du FL.E, en Algérie. A partir d'une analyse diachronique des finalités inhérentes à l'enseignement du français en général et celui de la compétence de l'oral particulièrement, nous parvenons à analyser les besoins des enseignants de FLE quant au perfectionnement de leurs actions professionnelles.

L'étude quanti-qualitative, par ailleurs, nous a été essentielle afin de déterminer les actions pédagogiques réellement mises en pratiques, pour enseigner la compétence de l'oral, dans une approche par les compétences.

Notre analyse montre, d'abord, que les pratiques pédagogiques des formés(es) restent en deçà des aspects théoriques des postulats relatifs de l'approche pédagogique mise en vigueur, en dépit de la formation des enseignants de F.L.E effectuée avant ou après l'implantation de la Réforme éducative de 2004.

Par ailleurs, Les enseignants-enquêtés affirment l'*existence* d'un plan de formation défaillant assurant la *réflexibilité* entre la formation théorique prévue, lors des journées de formation et les pratiques pédagogiques. Aussi dénoncent-ils une formation déliquescente qui a engendré des incidences inexorables allant à l'encontre des finalités assignées, à tous les niveaux.

Notre étude révèle, de plus, des revendications formelles de la part des sujets-interrogés(es) quant à une Réforme urgente de la formation des enseignants du F.L.E du second cycle visant la cohérence entre les concepts théoriques et la réalité du terrain. Ils requièrent unanimement une planification d'une formation andragogique visant la professionnalisation des compétences des acteurs de l'éducation orientée vers les *savoirs- savoir à enseigner*.

Ils aspirent à une éventuelle Réforme éducative sollicitant des pratiques nouvelles pour enseigner F.L.E. Ils requièrent la (re)conception d'un Référentiel de compétence où la Réflexibilité entre théorie et pratique serait de mise. Ils sollicitent de la tutelle le recours à une démarche pédagogique nouvelle, déjà mise en vigueur depuis l'an 2000, dans les pays d'outre- mer, à savoir la **perspective actionnelle**, dans le soucis d'assurer un enseignement efficient des langues étrangères.

Nous assistons aujourd'hui à des changements effrénés dans le domaine de la didactique du F.L.E. A cet effet, nous aspirons finalement à des propositions pouvant ainsi participer à un changement de vision, afin que l'enseignement de F.L.E dynamisé par le recours aux nouvelles perspectives pédagogiques se fasse au bénéfice d'un public de plus en plus vaste ; d'où l'ultime interrogation : « Quand nos décideurs penseront-ils à la conception d'un Référentiel de formation andragogique prônant systématiquement un

éventuel changement méthodologique, dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du F.L.E, dans l'école algérienne ? »

Annexes

Figure n°1 : objectifs de l'enquête quantitative

Questionnaire 1	Questionnaire 2
MOYEN pour déterminer : **Profil** et Points de vue au sujet de la mise en pratique de l'APC ; **Suggestions** pour promouvoir les compétences langagières de l'apprenant algérien; **Impressions** sur l'impact des journées d'étude, journées de formation, journées pédagogique, séminaires sur les compétences professionnelles	*OUTIL pour cerner :* **Représentations** vis-à-vis de l'enseignement de l'oral, en soulignant les postulats de l'A.P.C. **Impact** de LA FORMATION sur l'enseignement de l'oral, dans une **A.P.C** et dans la **Persp.actionnelle. Investissement** au sujet des **08 compétences**, des **16 obj. pédagogiques** et des **25 activités** proposées, par les directives pédagogiques, pour l'enseignement de l'oral

Source ; adaptée par nos soins, inspirée de notre enquête de terrain

Figure n°2 : Compétences ; objectifs pédagogiques et activités accomplis

2Compétences sur 8 en Compréhension orale: Construire le sens d'un message oral en réception (82,59%) ; Identifier la situation de communication (75,35%) ;	5 Objectifs pédagogiques ATTEINTS sur 16 en C.O. Discriminer différents énoncés oraux (poésie, exposés, spots publicitaires,…) à l'aide de leurs traits prosodiques (76,72%) ; Repérer le thème général (85,49%) ; Retrouver le cadre spatio-temporel 73,9%) ; Repérer les interlocuteurs (84,05%) ; Repérer l'objet du message (73,91%).	9 Activités réussies sur 25 :en C.O/ E.O : Ecoute de textes différents pour les trier et les classer (76,72%) ; Ecoute d'un texte oral pour retrouver l'essentiel du message (78,26%) ; Ecoute d'un dialogue pour retrouver les interlocuteurs (89,86) ; Ecoute d'un conte pour retrouver les actions des personnages (81,15%) ; Ecoute d'un support oral pour relever un nom, un lieu, une date (89,85%) ; *Récitation d'un poème ou d'un texte en prose (84,05%) ; Lecture d'un poème pour le mémoriser (84,05%) Choix de comptine à réciter en fonction d'un poème donné (73,91%) ; Participation à un dialogue (76,81%) ;*

Source : adaptée selon nos soins, inspirée de notre

EISSN :2602-5353 / ISSN : 2170-0583

Figure n°3 : Principales revendications des enseignants de F.L.E

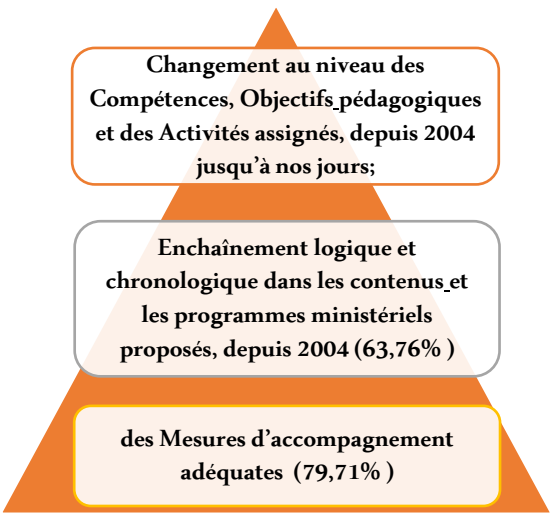

Source : adaptée selon nos soins

EISSN :2602-5353 / ISSN : 2170-0583

Figure n°4: Aspects utilitaire VS aspects utilitariste de l'A.P.C., pour l'enseignement-apprentissage du F.L.E

UTILITAIRE	UTILITARISTE
ESPRIT DE COMPETITIVITE L''utile pour l'intérêt collectif *Efficacité linéaire* renvoyant : Aux programmes à sa mise en application en utilisant les moyens didactiques et les supports pédagogiques, les méthodes pédagogiques, les structures scolaires…)	*ESPRIT DE COMPETITION* L'intérêt de l'utile au détriment de toutes les valeurs *Efficacité paradoxale* pointant: l'effet qu'elle produit sur la société, sans le chercher (sans le planifier à l'avance)

Source : adaptée selon nos soins

Figure n°5 : principes de la théorie de M. KNOWLES

Source : adaptée par nos soins, inspirée des travaux de M. KNOWLES

Références Bibliographiques

Références institutionnelles

- Commission Nationale des Programmes, (2011), *Programmes et documents d'accompagnement de la langue française du cycle primaire (3ème, 4ème et 5ème année primaire*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (5 février-mars 1965) , *Bulletin pédagogique du premier degré, 3ème année. N° 10*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (Novembre 2009), *Guide méthodologique en évaluation pédagogique*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (Juillet 2004), *Guide pédagogique Programmes de la 3ème A.P*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (2012), *Guides Pédagogiques des Manuels de français. 3ème A.P-4ème A.P.-5ème A.P*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (Juillet 2004), *Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème A.P*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (Juillet 2004), *Programme de français 5ème A.P,* Alger.
- Ministère de l'Education Nationale, (Juillet 2004), *Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème et 4ème A.P*, Alger.
- Ministère de l'Education Nationale. (2004), *Guide méthodologique d'élaboration des programmes*, Alger.

Ouvrages théoriques

- BIZOUARD, Colette, (2006), *Invitation à l'expression orale*, Belgique, Edition Couleur livres.
- DEL REY, Angélique, (2013*), A l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*, Paris, Editions La Découverte.
- PROST, Antoine, (1981), *Histoire de l'enseignement et de l'éducation .IV. Depuis 1930*, Paris, Perrin.
- KNOWLES, Malcom, (1973*). L'Apprenant Adulte.*

Sites Internet

- http:// aile. Revues. Org/ 939
- http://netia 59.ac-lille.fr.
- http://www.polymtl.ca/bap/docs/documents/historique_approche_enseignement. Septembre 2005.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Andragogie#D%C3%A9finition

Notes de bas de page

[1]BERBER, Hafida, (2018). *L'impact de l'Approche par les compétences sur l'enseignement-apprentissage de l'oral, en 5ème A.P. : Constats ET perspectives. Commune de Mostaganem*, Algérie, Pp. 14-23.

[2]BECQUELIN : Expert de l'U.N.E.S.C.O déclare, en 1965, dans le bulletin pédagogique du premier degré, que les méthodes d'initiation au français hors de France avaient connues un essor considérable tant sur le plan de la psychopédagogie que sur celui de la linguistique.

[3] M.E.N. : Ministère de l'Education Nationale, (février-mars 1965), *Bulletin pédagogique du premier degré, 3ème année*, n° 10, Alger.

[4] Expert de l'U.N.E.S.C.O, 1965

[5] Décret n°76-73 du 16 avril 1976 relatif à l'application de l'article 10 de l'ordonnance n°76-35 du 16 avril 1976 portant « Organisation de l'éducation et de la formation » Article paru sur le journal officiel du 23 avril 1976, p.429.

[6] Changement inhérent aux programmes proposés, aux manuels scolaires et au volume horaire consacré à l'enseignement-apprentissage du français, dans le second cycle.

[7] M.E.N. : Ministère de l'éducation nationale. Assises nationales. 2013, *Les programmes scolaires en Algérie : une approche qualitative,* CNP, dossier n°3.

[8]Programme adapté aux situations nouvelles et aux mutations de la société et de l'environnement international et connecté à la vie sociale, économique et culturelle de la société.

[9] M.E.N. : Ministère de l'Education Nationale, (2009), *Le guide méthodologique,* Alger, CNP

[10] M.E.N. : Ministère de l'Education Nationale, (août 2014), *Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème A.P*, Juillet 2004, 11 WIKIPEDIA, catégories : Education en Algérie, article intitulé Economie de l'Algérie, août 2014

[11]Commission Nationale des Programmes, (2004), *Référentiel Général des Programmes*, Alger.

[12] Enquête réalisée dans le cadre de notre préparation de thèse de doctorat en didactique des langues étrangères, (2011- 2014).

[13] Destiné à notre panel (enseignants(es) - enquêtés (es) de F.L.E du cycle primaire.

[14] Destiné aux inspecteurs de langue française et aux formateurs dans les instituts de formation et de perfectionnement des maîtres (I.F.P.M.).

[15] Nous tenons à préciser là qu'il s'agit de la perspective actionnelle.

[16] PROST, Antoine, (1981), *Histoire de l'enseignement et de l'éducation .IV. Depuis 1930.* Paris. Perrin.

[17] DEL REY, Angélique. (2013). *A l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant,* Paris, Editions La Découverte.

[18] Enquête qualitative menée, lors de notre entretien semi-directif en 2013/14.

[19] KNOWLES, Malcom. (1973). *L'Apprenant Adulte.*